

PRÉFET DE L'HÉRAULT

Préfecture

DIRECTION DE LA REGLEMENTATION ET DES LIBERTES
PUBLIQUES
BUREAU DE LA REGLEMENTATION GENERALE ET DES
ELECTIONS

Affaire suivie par :
Nom : Sylvette PAGES
Mail : sylvette.pages@herault.gouv.fr

Tél. : 04 67 61 63 59

Montpellier, le 7 août 2014

Le Préfet de la région Languedoc Roussillon,
Préfet de l'Hérault
à
Mesdames et Messieurs les Maires du
département
(en communication à Madame et Monsieur les
Sous-Préfets de Lodève et de Béziers)

OBJET : Révision des listes électorales pour l'année 2014
REF : Circulaire ministérielle n° NOR/INTA1317573 C du 25 juillet 2013
P.J. : Affiche Avis aux électeurs

Les opérations de révision des listes électorales débutent le 1^{er} septembre 2014.

Comme chaque année, vous trouverez ci-joint un modèle d'affiche, sans caractère obligatoire, que vous êtes libre d'utiliser ou d'adapter selon vos besoins. Aucune taille n'est imposée pour cette affiche, elle peut-être adaptée au type de communication que vous souhaitez mettre en place. Cet avis devra être apposé dès réception aux lieux habituels d'affichage. La révision des listes électorales s'effectue cette année dans les mêmes conditions que les années précédentes à partir du 1^{er} septembre 2014.

L'accomplissement de cette formalité ne fait pas obstacle à ce que vous rappeliez à vos administrés, par tous moyens d'information à votre convenance, les conditions dans lesquelles s'opéreront les inscriptions et les radiations ainsi que les dates limites de dépôt des demandes d'inscription en mairie et des réclamations devant le tribunal d'instance.

Je vous rappelle que les demandes d'inscription peuvent être déposées toute l'année et jusqu'au dernier jour ouvrable de décembre.

A compter de janvier 2015, la communication des tableaux du 10 janvier, 28 février et des listes électorales générales et complémentaires se fera sur le portail « E-listelec ». Vous recevrez des instructions complémentaires prochainement, mais vous pouvez d'ores et déjà tester cette procédure avec le code d'accès qui vous a été adressé et déposer les listes électorales de 2014.

Le Préfet
Pour le Préfet et par délégation,
Le Chef de Bureau,



Béatrice DUMON